Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité







COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2009

L'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité assigne ERDF en référé afin que sa campagne de communication précise qu'ERDF achemine l'électricité de tous les consommateurs quel que soit leur fournisseur.

ERDF, assure en monopole la gestion des réseaux de distribution sur environ 95% du territoire nationale. La confusion des marques et des logos d'ERDF et d'EDF, sa maison mère et opérateur historique en concurrence, a déjà fait l'objet de vives critiques des fournisseurs, de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et du Médiateur de l'énergie.

ERDF a dévoilé très récemment une campagne de notoriété ayant vocation à « affirm[er] [leur] identité d'entreprise et présent[er] [leurs] missions au service de tous ». Au lieu de clarifier les missions d'ERDF au service de tous les consommateurs, cette campagne entretient, voire amplifie, la confusion entre ERDF et sa maison mère.

Ainsi, et dès qu'ils en ont pris connaissance, les membres de l'Association ont demandé expressément, avec l'appui de la CRE, à ERDF la modification de la campagne afin de mentionner que le gestionnaire de réseau exerce ses missions de service public au profit de tous les consommateurs « *quel que soit leur fournisseur d'électricité* ».

ERDF a reconnu l'utilité de cette mention additionnelle et l'a ajoutée aux campagnes presse et internet, mais a refusé de modifier sa campagne TV. Compte tenu de l'importance de la campagne TV (plus de 2.600 passages sur 30 chaines), l'Association a assigné ERDF en référé pour obtenir la modification de la campagne TV. A défaut, l'Association demande la suspension pure et simple de la campagne d'ERDF.

Les consommateurs d'électricité doivent être informés de manière claire sur le rôle essentiel d'ERDF, qui doit permettre à tous les consommateurs d'avoir le choix dans leur fournisseur d'électricité sans aucun risque en matière de qualité de service et d'alimentation.

Rappel sur l'Association Nationale des Opérateurs Détaillants en Électricité :

Créée en 2006, l'Association est composée de membres qui entendent promouvoir la construction, en France, d'un marché libéralisé pleinement efficace, c'est-à-dire offrant à tous les consommateurs français l'addition des bénéfices de la politique européenne en faveur de la concurrence et des avantages de la politique énergétique française.

Contacts:

Fabien CHONÉ: fabien.chone@direct-energie.com - tel: 06 61 12 32 00

Ivan ROUSSIN: ivan.roussin@poweo.com - tel: 06 19 30 05 03